Chronique

FIRDOUSI « LE PARADISIAQUE »

Il était une fois, ou plutôt il était vers 940, un petit garçon appelé Abdoul Kassim assis au bord de la rigole d'un jardinet des environs de Thous, dans le Corassan. Avec ravissement il écoutait la fluide chanson, et la regardait courir entre les plates-bandes de fleurs harmonieusement diaprées pour figurer les sept couleurs du soleil et assemblées selon les sept gammes des parfums magiques.

Son père y pourvoyait, car il était jardinier-historien de l'émir de Thous, qui possédait, au delà de cet humble carré, de vastes symphonies aquatiques et florales. Un jardinier-historien de l'ancienne caste des jardiniers (aujourd'hui encore, la plupart des jardiniers et des teinturiers de la Perse sont *guèbres*-adorateurs du Feu), qui vivait dans l'intimité des plantes, connaissait les esprits de la nature et les traditions historiques de la race des rois issue des mages et pleine de magie.

Bien que de famille islamisée depuis deux siècles, le petit Abdoul Kassim croyait aux péris de la lumière, aux dives de l'ombre, et il comprenait le langage des fleurs, ces gracieuses princesses ensorcelées qui parlaient l'ancien dialecte persan : *pahlevi*. Aussi quel désespoir lorsque, la rigole tarissant, il voyait mourir ses belles confidentes, ou que, soudainement déchaînées, les eaux submergeaient le jardinet et les emportaient dans un tourbillon de boue!

Car la rigole dépendait d'un canal greffé sur la rivière de Thous par une méchante digue d'argile.

— Hélas! gémissait le père, si, au lieu de ce barrage de terre et de fascines, on établissait une digue de pierres maçonnées comme sous les Dara (Darius) et les Khosfrou (Khosroès) !

Et le petit Abdoul Kassim se jurait de devenir célèbre, et d'amasser assez d'argent pour emprisonner le dragon du fleuve derrière un mur de blocs lisses rendus invulnérables par des incantations poétiques.

Ces rythmes ensorcelants, il les scandait déjà, la nuit, quand, son corps frémissant et son âme en feu, il évoquait les récits de son père, tirés d'un vieux manuscrit pahlevi; ces rois et ces monstres, ces chasses et ces batailles, ces palais d'or et ces sultanes à visage de lune, dont une, Roudabeh, déroulant ses longues tresses parfumées au musc, hissait son amant à sa tour; toutes ces épopées de carnages et de merveilles traversés glorieusement durant dix siècles par le héros national de l'Iran : Hercule, Siegfried et Roland persan, Roustem à la rousse chevelure, — de là son nom, — assommant éléphants, rhinocéros, hydres, combattant les djinns de l'air et de la terre, boutant dehors tous les envahisseurs touraniens, et finalement mourant de la main d'un fils inconnu qui parcourait le monde à la recherche de son père.

Mais pourquoi fallut-il que toutes ces fureurs splendides, toutes ces chevaleresques aventures fussent écrites dans une langue incolore et plate, devenue incompréhensible pour la plupart des contemporains ?

Et l'enfant génial rêvait de convertir cette indigente prose caduque en une vivante poésie dont la couleur serait d'or et le rythme ailé.

Et nous perdons de vue durant quarante ans Abdoul Kassim de Thous.

Entre temps, était monté sur le trône de Ghazna le jeune sultan Mahmoud, deuxième souverain d'une dynastie d'obscure origine turque. Mahmoud était lui-même une magnifique figure d'épopée. Ayant par sa bravoure et sa décision conquis toute la Perse, l'Hindoustan et l'Afghanistan, ayant pénétré à l'est en Chine, à l'ouest en Roum (Asie-Mineure), il accumula dans sa capitale de Ghazna des richesses fabuleuses, et parmi elles des bibliothèques ramenées en triomphe sous l'envol des étendards de victoire, précédées de danseurs et de musiciens.

Car le sultan Mahmoud aimait les livres plus encore que les guerres. Il avait transformé son palais en académie, et la salle du trône en jury littéraire, où il siégeait entouré de sept célèbres poètes — sa Pléiade, — distribuant des robes d'honneur à plus de quatre cents poètes accourus à ces joutes de l'esprit de toutes les terres islamiques. Mahmoud se passionnait surtout pour les vieux récits épiques.Et, tout musulman orthodoxe qu'il était, il décida de réunir en une seule œuvre poétique les mythes et traditions de l'ancien empire persan éparpillés et oubliés.

C'est alors qu'arriva à Ghazna, sous un manteau poussiéreux, son bâton de pèlerin à la main, le fils du jardinier de Thous. Jalousé par ses rivaux, il eut beaucoup de peine à se faire entendre du roi.Et lorsque enfin il vit le sultan « sur son trône de turquoise, couronné d'émeraudes, vêtu de diamants, entouré de grands brodés d'or de la tête aux pieds, avec des massues d'or et des ceintures d'or, si bien que toute la terre avait pris la couleur du soleil », il chancela, étourdi. Mais se ressaisissant et envahi d'une flamme sacrée — celle qu'adoraient ses ancêtres — il improvisa avec tant d'éclat les distiques demandés, que le roi s'écria éperdu : « Tu transformes le monde en paradis, ô Firdousi! » (Notre mot de paradis nous vient de « Firdous », en pahlevi « Facadous ».)

Et ce nom de « Paradisiaque » fit oublier celui d'Abdoul Kassim de Thous.

Le sultan chargea Firdousi d'écrire en vers l'immense œuvre nationale. On juge de l'enivrement du fils du jardinier, en lisant le panégyrique de Mahmoud placé en tête de l'épopée qui prend le titre de *Chahnamé*, « le livre des Chahs ».

Le sultan l'entoura de tous les secours, de toutes les facilités, lui assigna dans son propre palais un appartement communiquant avec son jardin secret.

Quand Firdousi lut son premier chapitre au roi, celui-ci, transporté d'admiration, fixa le prix de chaque distique à un dinar d'or et ordonna de lui verser la somme correspondante. Mais le poète, se souvenant du vœu de son enfance de construire une digue de pierre, et redoutant sa générosité naturelle, préféra ne recevoir la somme totale qu'à la fin de son épopée.

Il continua de lire épisode après épisode, en grande assemblée, dans la salle du trône. A ses côtés, des musiciens scandaient la mesure, et derrière lui, des danseuses indiennes vêtues de voiles aux mille couleurs se balançaient, sveltes et frémissantes fleurs, enivrées par la force du rythme et la caresse des paroles.

Du fond de la salle, des scribes, chèrement payés par les princes, transcrivaient le texte récité, copié et recopié aussitôt, si bien que le soir même toute la ville le savait par cœur et que le lendemain les caravanes, le scandant au gré du bercement camélique, le répandaient dans toute la Perse.

Le *Chahnamé* n'était pas terminé qu'on en portait les distiques, en guise de talisman, calligraphiés avec de l'or liquide et du pur azur sur de la peau de gazou enfermée dans un étui précieux. Le sultan faisait broder des strophes en perles fines sur son manteau du trône, les courtisans sur leur turban. On en encadrait les portes des villes; on les traçait sur les linceuls, mêlées aux sentences coraniques.

« O Paradisiaque! ô Paradisiaque! » soupiraient les dames enfermées derrière les grilles, tandis que le paradis s'ouvrait en leur cœur.

Mais bientôt la jalousie des courtisans corroda l'esprit du sultan. N'osant attaquer le génie du poète, ils suspectaient son orthodoxie. Saurait-il avec tant de flamme glorifier les anciens rois, si lui-même ne brûlait pas du culte du Feu? Et s'il n'était zoroastrien, du moins était-il chiite, ou bien athée, et, comme son héros Zobad, promis aux baisers d'Iblis.

Sa faveur déclina. D'ailleurs, de nouvelles guerres appelaient Mahmoud au loin. En son absence, confié à l'intendant principal, Firdousi manquait de tout. Enfermé dans un appartement royal, il gémissait : « J'ai passé soixante-cinq ans dans la pauvreté, la gêne et la fatigue. »

Enfin, l'immense poème était achevé. Il comportait soixante mille distiques. Il avait coûté trente années de travail.

Firdousi l'adressa à Mahmoud. Se souvenant de sa promesse, le sultan ordonna de charger les soixante mille pièces d'or sur un éléphant. Mais, persuadé par l'intendant principal que l'ouvrage ne valait pas cette magnificence, il changea d'avis, et c'est un chameau porteur de soixante mille pièces d'argent qui fut expédié.

Firdousi était au bain public, la tête pleine de rêves d'un retour triomphal à Thous, et de doux repas dans le jardin transformé. On amène le chameau devant le hammam. Firdousi sort joyeusement, et, dans sa hâte de voir ruisseler l'or, éventre un des sacs. Avec la coulée du vil métal des larmes jaillissent de ses yeux. Puis, se ressaisissant, il donne vingt mille pièces au messager du roi, vingt mille autres au baigneur, et avec les derniers vingt mille *dirhem* il paye un verre de *fouka* au limonadier ambulant.

Rentré chez lui, il écrit en double une cinglante satire au sultan :

« ... Pendant trente ans j'ai peiné extrêmement. J'ai fait revivre la Perse par une œuvre persane... tout cela pour un verre de fouka! » Et il termina : « Qu'est ta gloire, ô Mahmoud ? Poussière que le vent emporte. Mais la satire d'un poète blessé dure jusqu'à l'éternité. »

Il confia un des exemplaires à son seul ami, lui recommandant de le remettre au sultan vingt jours plus tard. Puis, reprenant son manteau et son bâton de derviche, l'Homère de Perse s'achemine vers l'exil.

Poursuivi par la haine de son formidable ennemi, il erre de cour en cour, et même le calife de Bagdad n'ose lui donner asile. Enfin, après dix ans de tribulations, il obtient, par l'entremise d'un prince, l'autorisation de retourner à Thous. Il retrouve sa maison, son jardinet. Il compose un nouveau poème, un brûlant poème d'amour : *Jouseph et Souleika*. Il est consolé, presque heureux. Mais un matin, allant à la ville, il entend un enfant chanter :

Si le père du roi avait été un roi,
Le roi m'aurait paré d'une couronne d'or.

C'était un distique de sa célèbre satire. D'émotion, il s'effondre. On court le relever. Il est mort. L'imam refuse de dire les prières orthodoxes sur cette hérétique dépouille. Mais lorsqu'on l'inhume dans son jardin tous les assistants perçoivent distinctement le chœur des chérubins, assemblés sur les marches des cieux, scander les vers du *Chahnamé*.

Au moment précis où la civière de Firdousi était sortie par la porte nord de la ville, était entrée par la porte sud une ambassade du sultan Mahmoud. Se sentant décliner et pris de remords, le vieux Ghaznévide dépêchait à son poète les soixante mille dinars et des robes d'honneur. On les présenta à sa fille. Elle les refusa. Mais une sœur de Firdousi se souvint du souhait de son enfance. On éleva donc avec l'or de l'épopée une digue de pierre et on l'orna de distiques sculptés. Avec le surplus, on fonda un caravansérail qui prit le nom de Paradisiaque.

MYRIAM HARRY.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Hier, en fin de journée, le ministère de l'intérieur, ayant reçu les derniers résultats du premier tour de scrutin pour les élections aux conseils généraux, a fait connaître que, sur 1,518 sièges à pourvoir, 1,201 l'avaient été dès dimanche, et qu'en conséquence un second tour de scrutin aurait lieu dimanche prochain, 14 octobre, dans 317 cantons.

Une statistique

D'autre part, les services de la place Beauvau ont établi la statistique suivante, qui montre les gains et les pertes des différents partis après le premier tour :

Nuances	Avant le scrutin	Après le scrutin	Gains	Pertes
Conservateurs	70	65	0	5
Républicains U.R.D.	218	227	9	0
Démocrates populaires	21	26	5	0
Républicains de gauche	221	220	0	1
Radicaux indépendants	136	128	0	8
Rad. et rad. socialistes	401	403	2	0
Républicains socialistes	45	49	4	0
Socialistes de France	14	15	1	0
Socialistes S. F. I. O.	63	58	0	5
Communistes	12	10	0	2
Totaux	1.201	1.201	21	21

CHEZ LES RADICAUX SOCIALISTES

Le bureau du comité exécutif du parti radical et radical socialiste se réunira demain, à 17 heures, place de Valois.

Cette séance sera consacrée à l'examen de la situation politique, au lendemain du premier tour de scrutin des élections cantonales, en vue d'étudier le problème des désistements du second tour.

Le bureau se contentera, d'ailleurs, de prendre connaissance des décisions prises par les fédérations départementales et d'arbitrer, le cas échéant, les différends qui pourraient s'élever à ce sujet.

— Sollicité de donner son impression sur la consultation électorale, M. Edouard Herriot s'est déclaré satisfait des résultats obtenus. Le maire de Lyon a dit notamment :

J'estime que faire à présent des déclarations serait prématuré; je ne suis pas renseigné directement comme si j'étais à Paris; d'ailleurs, je vais y aller ce soir. Mercredi, mes amis et moi, nous nous réunissons rue de Valois. Vers la fin de la semaine, il y aura des choses bien plus importantes, mais je puis vous dire dès maintenant que je suis très satisfait des résultats connus jusqu'ici. Mon parti non seulement se maintient, mais gagne un siège ou deux. Pour Lyon surtout, je suis très content. Comme vous l'avez vu, mes amis sont bien placés pour améliorer nos gains. Si vous tenez compte surtout des attaques terribles dont notre parti a été l'objet dans tout le pays, vous comprendrez que je puisse être satisfait.

Avant de prendre le train pour Paris, le président du parti radical socialiste a fait savoir à la fédération du Rhône — qui tenait séance hier soir, séance à laquelle il n'assistait d'ailleurs pas — qu'il croyait préférable d'attendre, pour les décisions relatives à la tactique du deuxième tour de scrutin, que le comité exécutif de la rue de Valois se soit prononcé après examen de la situation.

— La fédération radicale socialiste du Gard s'est réunie hier, après-midi, à Nîmes.

Après une discussion qui débuta de façon un peu animée, qui alla s'apaisant après l'intervention de MM. Bosc et Bazile, sénateurs, la fédération a décidé :

1° D'interdire à tous candidats s'étant présentés au premier tour sous son patronage et se trouvant en ballottage de se désister en faveur d'un candidat se référant au Front commun, S. F. I. O. aussi bien que communiste;

2° De laisser aux comités cantonaux, suivant les situations particulières, le soin de décider si les candidats radicaux en ballottage minoritaire doivent se maintenir au second tour ou se retirer purement et simplement.

MM. Bosc et Bazile avaient, ainsi que le président fédéral, parlé en ce sens. La décision prise marque un changement assez net dans l'attitude jusqu'ici observée par la fédération radicale socialiste du Gard.

Entre le premier et le second tour

MEUSE. — Voici le résultat du premier tour dans le canton d'Ancerville, résultats que le bureau avait d'abord refusé de proclamer : Houllier, c. s., rad. ind., 1,140 voix; Polimann, dép., rép. de g., 1,069; Sauce, S. F. I. O., 69 Ballottage.

OISE. — Dans le canton de Clermont, M. Lecomte, U. R. D., arrive en tête du ballottage avec 1,340 voix contre 1,115 à M. Borrée, rad. soc.; 266 à M. Prothais, comm., et 380 à M. Cabrillac. M. Borrée bénéficiera, au deuxième tour, du désistement de MM. Prothais et Cabrillac.

A Beauvais-Nord-Est, M. Dubos, candidat communiste, se désiste en faveur de M. Sueur, candidat S. F. I. O.

A Creil, M. Petit, communiste, se désiste en faveur de M. Jules Uhry, S. F. I. O., député, maire de cette localité.

A Méru, M. Taupinard, communiste, se désiste en faveur de M. Degremont, S. F. I. O. Rappelons que, dans ce canton, le docteur Graillon, radical socialiste, est l'unique candidat des partis hostiles au front commun.

A Nanteuil-le-Haudouin, M. Réau, communiste, se désiste en faveur de M. Bacquet, S. F. I. O.

A Neuilly-en-Thelle, M. Gaulier, communiste, et le docteur Voronoff, radical socialiste, se désistent en faveur de M. Biondi, S. F. I. O., contre M. Ruillier, conseiller sortant, républicain socialiste, arrivé en tête au premier tour.

RHÔNE. — Le parti communiste a décidé de retirer ses candidats aux élections cantonales devant les candidats socialistes les plus favorisés.

Cette mesure affectera neuf cantons de Lyon et les cantons de Saint-Genis-Laval, Villefranche-sur-Saône, Anse, Givors et Beaujeu.

Dans le 8e canton de Lyon et dans celui de Neuville, le parti communiste, après entente avec le parti socialiste, a l'intention de faire aux candidats radicaux des propositions de désistement sur la base d'un programme minimum.

SEINE-ET-OISE. — Voici le résultat exact du premier tour de scrutin dans le canton de Gonesse : MM. Harmand, c. s., rad. ind., 1,416 voix; Demusois, comm., 1,423; Grandfils, soc. 698.

L'impression au Palais-Bourbon

Les premières impressions recueillies hier matin au Palais-Bourbon sur les résultats des élections cantonales se sont confirmées au cours de la journée.

Plusieurs députés ont observé que la crise économique n'avait guère favorisé les partis d'extrême gauche puisque, dans certains départements qui sont frappés assez durement comme le Cantal, la Haute-Vienne, le Pas-de-Calais, les républicains nationaux ont enregistré quelques succès. Aussi se sont-ils montrés confiants dans le scrutin de ballottage, à condition que les candidats des partis opposés au front commun fassent preuve de sagesse, de modération et de désintéressement.

D'ores et déjà il leur apparaît que les résultats passés et futurs des élections cantonales donneront au gouvernement l'appui qu'il attendait de la consultation populaire pour réaliser la tâche que M. Gaston Doumergue a exposée dans ses récents discours radiodiffusés.

Beaucoup sont d'avis que l'œuvre de revision constitutionnelle devrait s'accomplir bien avant le mois de janvier, et de préférence dans le courant de novembre.

Quant aux travaux de la commission des finances, M. Malvy a assuré qu'ils ne subiraient aucun retard du fait que le rapporteur général, M. Jacquier, a été mis en ballottage. Les séances vont continuer cette semaine et dès cet après-midi les budgets des pensions, des travaux publics, de l'Alsace et de la Lorraine sont examinés. La commission sera certainement prête à inscrire le budget à l'ordre du jour pour la rentrée, si, comme il est probable, celle-ci est fixée au 6 novembre.

Dans ce cas et pour se conformer à l'obligation qui lui est faite de déposer les projets de ratification des décrets-lois avant le 31 octobre, le gouvernement annoncerait dans le courant du présent mois par une lettre officielle au président de la Chambre qu'il prend date pour le dépôt de ces textes, et la commission des finances à qui ils seraient communiqués pourrait se prononcer avant la rentrée sur les économies réalisées par voie de décrets et présenter à l'Assemblée ses conclusions à ce sujet, en même temps que les conditions de l'équilibre budgétaire.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

La presse de ce matin continue de commenter les résultats des élections cantonales de dimanche. La plupart des journaux espèrent que le scrutin de ballottage du 14 octobre ne fera que renforcer les positions du gouvernement de trêve et permettra à M. Doumergue de réaliser sa réforme de l'Etat.

Dans l'*Echo de Paris*, M. Marcel Hutin écrit à ce sujet :

Si, par extraordinaire, à l'Assemblée de Versailles, il se trouvait une majorité pour refuser, par son vote, l'œuvre de salut national proposée par le gouvernement, le président Doumergue se retournerait vers le Sénat et lui demanderait de dissoudre la Chambre, seule solution qui permettrait au pays d'arbitrer le différend.

Le Sénat alors serait acculé à ce dilemme : ou répondre par un avis favorable à la dissolution ou prendre la responsabilité par son refus de provoquer la démission de M. Doumergue et du gouvernement de trêve qu'il préside.

Nous entrerions alors dans une nouvelle période d'instabilité gouvernementale avec toutes ses conséquences redoutables. Ce serait un véritable malheur national.

Pour conclure, je suis persuadé que cette éventualité sera de nature à calmer les opposants et que finalement la Chambre d'abord, le Sénat ensuite se rangeront derrière le gouvernement actuel pour lui faciliter l'accomplissement du programme qu'il a la volonté de remplir pour le bien de tous.

Pour le *Journal des Débats*, M. Doumergue aura encore plus de pouvoir après les élections qu'auparavant :

Il aura les mêmes choses à faire, mais il pourra agir plus aisément. Car enfin, si, en faisant une hypothèse que nous n'avons jamais admise, les élections avaient été différentes, la notion du bien et de l'utile ne se serait pas trouvée transformée et M. Doumergue aurait eu à accomplir exactement les mêmes actes. Il aurait vu seulement plus d'obstacles sur son chemin. Les élections contribuent à déblayer la route: et c'est fort heureux.

La *Correspondance hebdomadaire* de l'Alliance démocratique félicite MM. Doumergue et Herriot de leur action et se réjouit de voir que le pays les a bien compris l'un et l'autre:

Les résultats du scrutin de dimanche, s'ils ne sont pas définitifs, sont réellement encourageants, et si le scrutin de ballottage ne les avantage pas mieux, les extrémistes, qui prétendaient tout balayer, auront tout juste gardé leurs positions.

Dans *le Jour*, M. Léon Bailby écrit:

Il reste huit jours pour enlever les positions. L'effort des moscoutaires et des blumistes va donner à plein. Nous n'avons pas à nous endormir sur des lauriers qui ne sont pas encore cueillis. Travaillons.

Pour M. C.-J. Gignoux (la *Journée industrielle*), il s'agit de savoir ce que feront les radicaux socialistes:

Nombre de ballottages opposent le front commun à des candidats se réclamant des divers partis représentés au gouvernement et disposant d'un total de voix capable d'éliminer leur concurrent marxiste. Si M. Herriot, dans le discours que nous avons commenté, exprimait la semaine dernière l'opinion de ses troupes, la tendance encourageante du 7 octobre s'affirmera mieux encore le 14.

De même dans *l'Homme libre:*

En toute objectivité, il est permis de constater que le pays ne semble guère avoir prisé les partisans du désordre qu'ils soient d'extrême gauche ou d'extrême droite: les pertes des conservateurs équilibrent *exactement* — cinq de chaque côté — celles des socialistes et communistes.

Une telle constatation est réconfortante si l'on songe aux circonstances dans lesquelles les électeurs se sont prononcés.

M. Emile Buré (*l'Ordre*) demande qu'on revienne « à une politique sérieuse »:

Qu'on obéisse donc au mot d'ordre de Gaston Doumergue et qu'on groupe sans tarder tous les hommes d'ordre, tous les républicains de gouvernement contre les fauteurs de désordre, contre les dictateurs en expectative du socialisme et du communisme.

Désir profond d'ordre, c'est aussi ce que constate M. Lucien Romier (*le Figaro*) :

Ce que révèlent les élections cantonales, au fond, c'est, dans la masse des électeurs, une absence d'émotivité à l'égard des grands problèmes de l'Etat ou de leur solution, pourvu que l'ordre ne soit pas troublé et que les affaires deviennent meilleures. Nos réformateurs peuvent donc avancer désormais sans avoir peur de leur ombre.

Pour *l'Œuvre*, ce que démontrent les élections, c'est l'admirable équilibre de notre pays:

Son verdict, quand on le lui demande, corrige, comme automatiquement, tous les excès. Il n'a certes pas donné la victoire au « front commun ». Mais il est bien des endroits où il a fait pencher la balance en faveur de celui-ci. Pourquoi? Par conviction doctrinale nouvelle? Non point. Simplement en réponse à certaines manœuvres qui, utilisant le « front commun » comme épouvantail, semblaient avoir pour fin de nous conduire à des compromis avec les droites. Aussi faut-il également solliciter les chiffres pour affirmer que le scrutin d'avant-hier marque le triomphe de l'extrême gauche, ou pour prétendre qu'il accorde au gouvernement de M. Doumergue une sorte de blanc-seing.

L'*Ere nouvelle* constate avec joie que le parti radical socialiste a bien subi l'épreuve:

En tout état de cause, nous nous réjouissons de constater que le radicalisme magistralement dirigé par son président Herriot sort de l'épreuve du 7 octobre dans d'excellentes conditions.

Encore une fois ses adversaires en sont pour leurs dénigrements ou leurs condoléances. Petit bonhomme vit encore et c'est ce qui peut arriver de mieux dans le moment présent pour le pays et pour le régime.

Vendémiaire fait appel aux radicaux en ces termes:

C'est le moment pour chacun de prendre ses responsabilités. Ou servir dans les cadres de l'union, ou se résigner en s'entêtant à jouer les francs-tireurs, à laisser le champ libre au front commun socialo-communiste, l'allié de « ploutocrates bien rentés et de révolutionnaires en smoking ». Les radicaux, en particulier, et en l'occurrence à l'occasion des élections cantonales, ont à prendre nettement position. Ils représentent, avec d'autres, un élément stable, modéré, bourgeois, de la troisième République. Ils ont, comme tels, un rôle d'appoint important à jouer.

Dans les milieux d'extrême gauche, enfin, on n'est pas moins optimiste. Le *Populaire* (M. Paul Faure) écrit :

Nous allons au deuxième tour avec élan et confiance.
Et après le deuxième tour nous poursuivrons sans trêve nos efforts de propagande.
Nos progrès ne s'arrêteront plus.

Quant à l'*Humanité* (M. Vaillant-Couturier) la campagne doit se terminer par une victoire du front unique:

Par de loyaux désistements réciproques, communistes et socialistes tiendront à l'assurer. Quant aux candidats radicaux, rappelons que nous sommes prêts, pour battre le fascisme, à apporter le poids de nos voix à ceux d'entre eux qui rompront carrément avec la politique de capitulation de leurs chefs entre les mains des bandes armées du « front national ».

PRESSE DÉPARTEMENTALE

Dans la *République de l'Oise*, M. Raoul Aubaud, secrétaire général du parti radical socialiste, s'exprime en ces termes sur les résultats du premier tour de scrutin des élections cantonales :

Ce que nous pouvons constater, dès maintenant, réservant un jugement plus approfondi, c'est qu'à l'abri de la formule de trêve, la réaction a livré un assaut furieux contre la République.

Ce n'est pas notre faute si le scrutin a été placé sur le terrain politique.

La responsabilité en incombe, tout d'abord, au président du conseil qui, dans ses discours radiodiffusés, a pratiqué la candidature officielle et classé arbitrairement en bons ou en mauvais Français ceux qui approuveraient ou qui feraient des réserves sur sa politique.

On n'aime pas, en France, cette pression sur l'opinion que constitue la candidature officielle. Le Français, qui connaît ses hommes, tient, avant tout, à sa liberté et à son indépendance.

On peut être un bon Français comme un autre et ne pas approuver, les yeux fermés, sans discussion, la politique des pleins pouvoirs et des décrets-lois.

Cela n'a pas été, non plus, sans surprise que nous avons entendu le président du conseil réserver, dans ses appels au pays, tous ses coups pour l'extrême gauche et ne pas souffler mot des organisations fascistes d'extrême-droite qui constituent, cependant, un danger sérieux pour le régime républicain.

M. Raoul Aubaud conclut ::

Dimanche prochain, c'est le grand rassemblement de tous les républicains sans exception qu'il faut opérer.
Gauche contre droite!
Le sort de la République se joue.

Le fascisme veut abattre nos libertés et le régime. Nous tenons, farouchement, de notre côté, à sauvegarder des institutions encore imparfaites, certes, mais dont l'amélioration ne peut être faite que par les républicains eux-mêmes.

Tel est le mot d'ordre pour dimanche.

PRESSE ÉTRANGÈRE

Commentaires allemands

Notre correspondant particulier de Berlin nous téléphone mardi matin 9 octobre :

La presse allemande reconnaît unanimement que les élections cantonales constituent un succès pour M. Doumergue; certains ajoutent, aussi pour M. Herriot.

Le président Doumergue, écrit le *Lokal Anzeiger*, peut être satisfait. La masse de la population a témoigné qu'elle approuvait sa politique, qu'elle n'avait pas peur de ses propositions hardies de réforme de l'Etat, qu'elle désirait la tranquillité et la stabilité; l'éloignement des électeurs de tout radicalisme de gauche ou de droite et la concentration vers le centre sont patents.

Variétés

LA FORET QUI BRÛLE

Chaque année, pendant l'été, des incendies d'une plus ou moins grande intensité éclatent dans les forêts domaniales. A cet égard, l'année 1934, dont une période de sécheresse prolongée a eu sur la culture de certains produits du sol une fâcheuse répercussion, aura été marquée par des incendies de forêts d'une particulière gravité, tels ceux qui, dans la région des Maures, se sont développés jusqu'à menacer plusieurs des localités les plus riantes du littoral méditerranéen.

Plus près de Paris, la magnifique forêt de Fontainebleau a été d'autant moins épargnée que, par suite du développement touristique — multiplicité des moyens de transport et modicité de leurs prix, — le nombre de ses visiteurs s'est accru dans des proportions presque inattendues. Il suffit, pour s'en rendre compte, de voir, pendant la belle saison, la foule qui chaque dimanche descend des trains à la gare d'Avon-Fontainebleau, sans compter les centaines d'autos pour lesquelles tous les grands carrefours de la « Route ronde » forment autant de parcs. Il n'est pas jusqu'au « camping » qui ne cherche à y acquérir droit de cité.

Comment, dans ces conditions, serait-il possible, même en saison normale, à quelques hectares des dix-sept mille que compte la forêt de Fontainebleau d'échapper aux ravages du feu ?

Pendant la période de 1863 à 1902, soit en quarante ans, 520 incendies y ont éclaté, ayant parcouru 2,000 hectares, soit une moyenne de 13 incendies par an, portant sur 50 hectares. Mais, depuis, le nombre s'en est sensiblement accru, notamment pendant les années 1911, 1921, 1923, 1929, 1933, et plusieurs ont été très graves.

En 1934, jusqu'au 18 septembre, on en a compté 35, ayant parcouru 310 hectares; et si on peut dire que — grâce aux diligences du service forestier que, après M. Sainturel, dirige avec une égale compétence M. Durand — les principaux sites de la forêt de Fontainebleau ont été épargnés, il s'en est fallu de peu, cette fois, qu'on n'enregistrât, à l'un des plus beaux et des plus fréquentés, les gorges de Franchard, un irréparable désastre. Alimenté par les pins résineux, le feu s'est arrêté à cent mètres à peine de la maison forestière de l'Ermitage. Et ce jour-là il avait fallu combattre, au sud-ouest de la forêt, un autre incendie également important.

Notons ici ce détail, particulièrement intéressant — et grave : sur ces 35 incendies, 3 doivent être imputés aux tirs militaires, 4 aux cendres incandescentes du chemin de fer, le reste — soit 28 — aux promeneurs.

En présence d'un tel état de choses, qu'est-il donc possible de faire ? Préventivement, il y a les recommandations au moyen de pancartes fixées un peu partout dans la forêt, d'affiches apposées dans les trains et voitures publiques, de bulletins distribués par les soins du syndicat d'initiative.

A cet égard, il convient de signaler le rôle fort utile que joue, non seulement au point de vue préventif, mais dans la lutte même contre les incendies, grâce à sa section de secouristes, la société « les Amis de la forêt de Fontainebleau », créée, il y a déjà longtemps, « dans le but d'assurer la conservation des sites et monuments pittoresques de la forêt », et qui compte parmi ses présidents d'honneur M. Gaston Doumergue, alors ministre de l'instruction publique. Elle est effectivement présidée aujourd'hui, avec une étonnante activité malgré ses quatre-vingts ans, par le peintre Paul Tavernier.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que c'est surtout chez les peintres que la forêt de Fontainebleau a trouvé ses plus chaleureux défenseurs. Ils en ont été les historiographes les plus enthousiastes. Ils l'ont chantée à l'égal des plus grands poètes. Dans son très attachant ouvrage sur *l'Antique forêt de Bierre*, M. Henri Danon rappelle, à cet égard, l'influence si précieuse des peintres de l'école de Barbizon, et du plus illustre d'entre eux, Théodore Rousseau, qui alla plaider devant Napoléon III, à Compiègne, la cause de la forêt de Fontainebleau, menacée de coupes sombres par l'exploitation forestière.

« Si la forêt de Bierre, écrit Henri Danon, doit à Louis XIV d'avoir conservé pour la chasse la splendeur de ses grands bois, notre génération doit à Théodore Rousseau de l'avoir défendue contre la barbarie moderne, utilitaire et dévastatrice. »

Revenant aux mesures préventives, ajoutons-y l'entretien de routes pare-feu, et la surveillance que permet d'exercer chacun des cinq pylônes, d'une trentaine de mètres de hauteur et portant au sommet une cabine vitrée, d'où des gardes forestiers se livrent à de vastes tours d'horizon. Ces pylônes sont, en outre, disposés de telle manière que chaque point de la forêt puisse être vu de deux, au moins, des observateurs : une fumée suspecte apparaît-elle, elle sera vue de deux pylônes au moins, si bien que, signalée téléphoniquement au bureau central, son emplacement y sera exactement repéré sur le plan dressé à cet effet.

La fumée une fois signalée, l'alerte est aussitôt donnée, et c'est le départ en side-car du premier secours, avec des gardes munis des outils nécessaires. Si cela ne suffit pas, le service de deuxième secours est alors alerté, puis le troisième et dernier. Chacun d'eux comporte, dans des conditions administrativement différentes, le transport en camions d'hommes de troupe.

L'opération d'extinction comprend deux phases : 1° *Arrêt de la propagation du feu* : les flammes sont battues, pour être étouffées, avec des branches pourvues de feuilles. Si le vent est violent, et surtout si l'incendie se propage par les cimes, les sauveteurs ne peuvent plus s'opposer à l'avance des flammes; il devient nécessaire de faire la part du feu et d'allumer des contre-feux. Lorsque l'incendie arrive à la partie volontaire-

---

FEUILLETON DU Temps
DU 10 OCTOBRE 1934

LA MUSIQUE

CORELLI

Il y a un an, à l'occasion du bicentenaire de la mort de Couperin le Grand, nous avons essayé de replacer l'illustre musicien louis-quatorzain au rang élevé qui lui est dû. Le souvenir de sa physionomie sérieuse et fière avait été trop longtemps obscurci. On ne cessait d'opposer à François Couperin ses rivaux d'Italie qui avaient su davantage frapper les imaginations.

A la fin du dix-septième siècle, la musique italienne, que l'on n'entendait, du vivant de Lully, qu'à l'église, s'était de nouveau répandue dans les cercles à la mode. Pédants et amateurs de haut vol ne juraient plus que par Buononcini, Alessandro Scarlatti et, surtout, par Corelli. L'engouement pour les compositeurs transalpins était tel que Couperin le Grand, pour faire exécuter ses premières sonates, fut obligé de prendre un pseudonyme d'apparence italienne. François Couperin ne dévoila le subterfuge auquel il eut recours que beaucoup plus tard, lorsqu'il se fut assuré à lui-même un renom inattaquable. En tête de l'édition de ses sonates en trio, *les Nations*, il mit un « Aveu de l'auteur au public », où l'on pouvait lire ces lignes : « Connaissant l'âpreté des Français pour les nouveautés étrangères, sur toutes choses, et me défiant de moi-même, je me rendis, par un petit mensonge officieux, un très bon service. Je feignis qu'un parent que j'ai, effectivement, auprès du roi de Sardaigne, m'avait envoyé une « Sonade » d'un nouvel auteur italien. Je rangeai les lettres de mon nom de telle façon que cela forma un nom italien que je mis à la place. La « Sonade » fut dévorée avec empressement... Cela cependant m'encouragea, j'en fis d'autres; et mon nom italianisé m'attira, sous le masque, de grands applaudissements... » Couperin le Grand lui-même ne pouvait alors faire autrement que de céder au « mauvais goût du siècle », comme dit Molière. Il admirait avec autant d'ardeur que ses contemporains le signor Corelli, « dont, disait-il, j'aimerai les œuvres tant que je vivrai ». Pour introduire en France la forme de la sonate, il prit modèle sur le maître de Fusignano, dont la réputation était immense. Il lui était difficile d'en agir différemment. Cela ne l'empêcha pas, au surplus, de développer son génie particulier.

En Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre, Corelli exerça longtemps une autorité qu'aucun rival ne songeait à contester. Pour vous donner une idée de son prestige à cette époque, il suffit de rappeler la lettre que Saint-Evremont adressait à lord Montaigu et qu'aucun biographe de Corelli n'a encore citée. Le grand savant Silvestre venait d'arriver à Londres. Saint-Evremont, dont les avis étaient des oracles dans la haute société, écrit à son aristocratique correspondant anglais : « Je ne doute point que M. Silvestre n'ait fait concerter les pièces de Corelli qu'il a apportées, et qui nous doivent faire mépriser la chaconne de *Galatée* et la logistille de *Roland*. Nous attendions M. Silvestre sur l'architecture et sur la peinture : il nous a dépaysés : Corelli a pris la place de Michel-Ange et de Raphaël. »

Presque tous les maîtres connus du temps ou qui ont suivi se sont fait gloire d'avoir été à l'école de Corelli : Francesco Gasparini, Locatelli, Francesco Geminiani, Baptiste Anet, Tessarini, Nardini, Tartini, Valentini Reali, Muffat, Rebel, Leclair Benda, Vivaldi, Porpora et jusqu'à Hændel et Jean-Sébastien Bach. Comme nous l'a appris notre regretté confrère Lionel de la Laurencie, en France, le violon était, à cette date, tenu pour un instrument trivial; dans la bonne société on ne jouait que du clavecin, du luth, de la viole. Treize ans après l'audition de la première sonate de François Couperin, Lecerf de la Viéville, lullyste enragé, pouvait encore écrire au sujet du violon : « Cet instrument n'est pas noble en France... mais enfin, un homme de condition qui s'avise d'en jouer ne déroge pas. » Il ne fallut rien moins que la part d'influence de Corelli pour que cette opinion apparût déraisonnable et que le violon gagnât en faveur auprès du beau monde.